

AVIS DE CONSULTATION N° 03/2009 :
« ACQUISITION D'HABILLEMENT HIVER 2009 - 2010
POUR LE PERSONNEL DE SERVICE DE LA STAR »

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR) se propose d'acquérir, pour les besoins de son personnel de service, l'habillement hiver 2009-2010, composé des lots suivants :

| Lot N° | Article | Quantité | Prescriptions demandées |
|---------------|-----------------------------|-----------------|---|
| 1 | Costume pour homme | 24 | Tissu hiver |
| 2 | Chemise pour homme | 60 | Manches longues 70% coton et 30% polyester |
| 3 | Chaussure pour homme | 30 paires | ---- |
| 4 | Chaussette | 30 paires | Coton |
| 5 | Cravate | 30 | Polyester |
| 6 | Pantalon pour homme | 04 | Même qualité et couleur que les costumes |
| 7 | Coupon de Tissu de 3 mètres | 06 coupons | Même qualité et couleur que les costumes |
| 8 | Manteau pour homme | 12 | ---- |
| 9 | Coupon de tissu de 3 mètres | 03 coupons | Même qualité et couleur que les manteaux |
| 10 | Chemisier pour dame | 02 | Manches longues |
| 11 | Chaussure pour dame | 02 paires | ---- |
| 12 | Manteau pour dame | 01 | ---- |
| 13 | Tailleur pour dame | 02 | ---- |

Les soumissionnaires intéressés par un seul ou plusieurs lots doivent adresser leurs offres de prix, par voie postale ou par rapid-poste, dûment signées et **sous pli fermé anonyme et recommandé à l'adresse suivante :**

**Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STA R Square Avenue de Paris, Tunis, BP : 667 CP
1080 Tunis Cedex.**

Les offres doivent parvenir durant l'horaire de travail, au plus tard **le vendredi 04 décembre 2009 (la date et le cachet du Bureau d'ordre central de la STAR faisant foi).**

L'enveloppe extérieure doit être fermée et libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR, Square Avenue de Paris, portant uniquement les mentions suivantes :

**A Monsieur le Président Directeur Général de la STAR,
Consultation n° 03/2009
"Acquisition d'habillement Hiver 2009 - 2010 pour le personnel de service de la STAR "**

" A ne pas ouvrir "

L'enveloppe ne doit en aucun cas porter le nom du soumissionnaire et doit contenir les pièces suivantes :

- Une note de présentation du soumissionnaire dûment signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Le Bordereau des prix relatif à chaque lot proposé, indiquant le prix unitaire de chaque article et le montant total du lot, en TTC et en chiffres et en lettres.

Les prix sont fermes définitifs et non révisables, ne seront assujettis à aucune fluctuation durant l'exécution de la consultation.

Les soumissionnaires doivent joindre les échantillons correspondant à chaque lot proposé dans leurs offres, accompagné des échantillons de tissu de différentes couleurs, en les déposant contre décharge au "Service Secrétariat Permanent des Marchés" sis à son Siège Social, et ce, au plus tard à la date limite de la réception des offres.

Chaque échantillon doit être étiqueté et doit mentionner uniquement l'indication du nom du soumissionnaire sans aucune indication sur le prix.

Toute offre parvenue sans dépôt d'échantillon ou dont l'échantillon parviendra après la date limite de la réception des offres sera rejetée.

Le soumissionnaire retenu s'engage à donner entière satisfaction à la totalité de la commande de la STAR tant en quantité qu'en qualité dans un délai ne dépassant pas **les quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de réception du bon de commande.

Toute offre parvenue après la date limite de réception des offres sera automatiquement rejetée.

Du seul fait de la présentation de sa soumission, le soumissionnaire se trouve lié par son offre pour une période **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de la réception des offres.